

AVIS DE RETROCESSION

Publication effectuée en application des articles R 142-4 et R 143-11 du Code Rural

DIRECTION GENERALE
Avenue de la Libération
CS 20017
J4107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00
E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur informe qu'elle a procédé à la rétrocession des biens immobiliers précisés ci-après :

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

AS 84 25 0398 01 RS 84 26 0034 01

Commune de MAUBEC (84) – Surface sur la commune : 2 ha 79 a 38 ca

'BAS BAGNOL' : A - 305, 306, 307, 2774

-superficie totale : 2 ha 79 a 38 ca

-à la SCEA BAGNOL, domiciliée Domaine de Bagnols, 681 Route de Coustellet,
84660 MAUBEC,

pour un prix de 47 000,00 €

+ frais d'intervention SAFER

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération
CS 20017
J4107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Maison de l'Agriculture
2 rue Paul Aubert
J5000 GAP
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
3ât A - 5ème Etage
54-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
J6205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, ZI Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
J3340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meinajaries
CS 70013
J4918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

Profession : SCEA - Société civile d'exploitation agricole

Motif de l'attribution : Consolidation avec amélioration de la structure foncière de la SCEA BAGNOL (un associé exploitant) dont l'ensemble du parcellaire et le siège d'exploitation sont situés à proximité des parcelles attribuées. La SCEA BAGNOL met en valeur une surface équivalente à 0,34 Seuil de Référence en viticulture et oléiculture aboutissant à 0,37 Seuil de Référence après attribution. Conformément aux dispositions de l'article R142-1 du code rural et de la pêche maritime, cette attribution a tenu compte de l'intérêt économique de l'opération et de la capacité de l'attributaire à mettre en valeur le bien ; le projet de la SCEA BAGNOL est de remettre en culture les parcelles attribuées, actuellement enfrichées pour partie, afin de réaliser une plantation d'oliviers. Cette plantation d'oliviers permettrait à la fois de mettre en place une production adaptée au bien vendu et génératrice de valeur ajoutée. De plus, les parcelles attribuées sont situées à proximité immédiate du principal tènement foncier de la SCEA BAGNOL et viendront consolider cette exploitation de dimension limitée (surface équivalente à 0,34 Seuil de Référence) en formant un ensemble cultural fonctionnel et cohérent. Enfin, les parcelles attribuées sont pour partie enfrichées et la SCEA BAGNOL détient à la fois la capacité financière et les compétences professionnelles pour assurer leur remise en culture.

A MAUBEC, le 05/05/2026

Visa du Maire et cachet
(valant attestation d'affichage
pendant le délai légal de 15 jours)

Posté par la SAFER le 30/04/2026

M. Laurent VINCIGUERRA
Directeur Général Délégué